

Le Conseil des droits de l'homme tiendra demain une session extraordinaire sur Gaza



14 novembre 2006 – Le Conseil des droits de l'homme tiendra demain mercredi une session extraordinaire consacrée à la situation dans le Territoire palestinien occupé, la troisième consacrée aux violations imputées à Israël depuis sa création en avril dernier.

La session extraordinaire est convoquée à la demande du Groupe des États arabes et de l'Organisation de la Conférence islamique, indique un [communiqué](#) publié hier à Genève.

Cette demande est appuyée par 24 États membres du [Conseil des droits de l'homme](#), le nombre requis pour tenir une session extraordinaire étant de 16 membres, à savoir le tiers des 47 membres du Conseil, conformément à la [résolution](#) 60/251 de l'Assemblée générale.

Dans une lettre au président du Conseil des droits de l'homme, le Bahreïn, qui préside le Groupe des États arabes, et le Pakistan, coordonnateur de l'Organisation de la Conférence islamique, ont demandé que le Conseil examine « les violations flagrantes des droits de l'homme résultant des incursions militaires israéliennes dans le territoire palestinien occupé, y compris celle opérée récemment dans le nord de Gaza et l'attaque contre Beït Hanoun » et prenne des mesures.

La convocation de la session extraordinaire a été appuyée par les 24 pays suivants : Afrique du Sud, Algérie, Arabie saoudite, Azerbaïdjan, Bahreïn, Bangladesh, Brésil, Chine, Cuba, Fédération de Russie, Ghana, Inde, Indonésie, Jordanie, Malaisie, Maroc, Maurice, Nigéria, Pakistan, Philippines, Sénégal, Sri Lanka, Tunisie et Zambie.

Cette session sera la troisième session extraordinaire du nouveau Conseil des droits de l'homme, qui a remplacé cette année la Commission des droits de l'homme.

La première session extraordinaire du Conseil, également consacrée à la situation dans le Territoire palestinien occupé, s'est tenue les 5 et 6 juillet 2006 ([dépêche](#) du 6.07.06).

La [seconde](#) s'est tenue le 11 août. Consacrée à la situation au Liban, la session s'était abstenue d'examiner les exactions commises par le Hezbollah, malgré les appels de Louise Arbour, la Haute Commissaire aux droits de l'homme ([dépêche](#) du 11.08.06).

Plusieurs délégations ont critiqué récemment sans ménagement les débuts du Conseil des droits de l'homme lors d'un débat à l'Assemblée générale sur le premier rapport annuel de ce nouvel organe des Nations Unies ([dépêche](#) du 10.10.06).

Le Conseil des droits de l'homme a été l'objet de vives critiques de la part de délégations déçues par l'absence de résultats concrets ou la persistance des vieux réflexes de l'ancienne Commission.